

ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général apprécié par territoire et au vu de l'avis des autorités de santé.

NIVEAU 1

NIVEAU 2

NIVEAU 3

NIVEAU 4

Doctrine d'accueil

• Cours en présentiel en école primaire

Protocole sanitaire

• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains

• Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels

• **Limitation des regroupements importants**

• Désinfection des surfaces fréquemment touchées **une fois par jour** et des tables du réfectoire après chaque service

• Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et **les élèves à compter de l'école élémentaire** (droit commun en extérieur)

• **Limitation du brassage par niveau obligatoire**

• Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées **plusieurs fois par jour** et des tables du réfectoire après chaque service

• Port du masque obligatoire **en intérieur et en extérieur** pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire

• Limitation du brassage par niveau obligatoire et **par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré**

• Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées **plusieurs fois par jour** et des tables du réfectoire, si possible, **après chaque repas**

Activités physiques et sportives

• **Pas de restriction** à l'exercice des activités physiques et sportives (APS)

• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. En intérieur, absence de sports de contact et distanciation adaptée selon la pratique sportive

• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en **intérieur pour les activités de basse intensité** compatible avec le port du masque et les règles de distanciation

• Activités physiques et sportives autorisées **uniquement en extérieur et dans le respect d'une distanciation** de 2 mètres

Protocole de contact-tracing

• **Écoles** : fermeture de la classe dès le 1^{er} cas et poursuite des apprentissages à distance



EDUCATION.GOUV.FR/INFO-CORONAVIRUS

Août 2021

